

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN 2018-2019

Date : Le 19 mars 2019
Lieu : Salle Méli-Mélo SDG
Heure : 18h47

Étaient présents :

Isabelle Plasse	parent
Marie-Eve Morin	parent
Guylaine Bilodeau	parent
Isabelle Gendron	parent
Anny Lessard	enseignante
Madeleine Boulet	directrice
Sonia Guimont	service de garde
Magalie Guilbeault	enseignante remplaçante de Catherine Champagne
Mélanie Charron	parent

Étaient absents :

Julie Blanchard	parent
Catherine Champagne	enseignante
Johanne Aubé	enseignante
Pascale Corbin	enseignante

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue et tour de table

Mme Isabelle Plasse ouvre la réunion à 18h50.

2. Parole au public

M. Fontaine, commissaire de la Commission scolaire est présent. Il n'a pas de message.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout du point Règles d'inscription 19-20 (Information) dans le mot de la direction

Ajout du point journées pédagogiques dans le mot du Service de garde

Anny Lessard adoption

CE-668-18-19

4. Adoption du procès-verbal du 6 février 2019

Point 6: Mme Boulet nous communique le compte-rendu de Mme Morin et non de Mme Gendron.

Adoption : Guylaine Bilodeau

CE-669-18-19

5. Mot de la présidente

N'ayant pas de message d'intérêt public, Mme Plasse souhaite une bonne réunion aux membres du conseil d'établissement.

6. Mot de la représentante au comité de parents

Considérant que la réunion Comité de parents de la Commission scolaire du mois de janvier a été annulée pour tempête, Mme Marie-Eve Morin informe le conseil d'établissement qu'il y a peu de nouveaux points qui ont été discutés à la rencontre de février.

7. Mot de la direction

- Calendrier scolaire 19-20 (Information)

Le calendrier scolaire 2019-2020 a été adopté par la Commission scolaire. À la suite de la publication du calendrier officiel de la CSDGS, l'école peut ajouter deux dates de congé pour l'école. Les dates retenues sont le 24 février et le 15 juin. Concernant la date du 15 juin, la direction de l'école est consciente que le congé est placé très près de la fin des classes, mais nous informe que la période entre le 19 mai et le 12 juin doit être réservée pour les examens ministériels. Notons que si l'hiver prochain requiert de fermer les écoles au-delà du nombre de jours prévus, il n'y aura pas beaucoup de congés pédagogiques au printemps.

- Bénévoles CCSEHDAA / bénévoles pour le Comité de parents (Consultation)

La date limite pour les inscriptions des bénévoles ayant été reportée au 25 mars, Mme Boulet demande aux membres du Conseil leurs suggestions pour nommer le bénévole de l'année pour l'École Saint-Jean. À titre informatif, notons que l'année passée, l'École Saint-Jean a nommé Sylvie Bergognes et Dany Daigneault pour leur implication à la bibliothèque.

À la suite de discussions pour trouver les personnes admissibles, il a été adopté à l'unanimité de soumettre la candidature de Mme Julie Blanchard, vice-présidente du Conseil d'établissement. Les membres du conseil reconnaissent ses 9 années au sein du Conseil de l'école et qu'elle quittera ses fonctions à la fin de son mandat prévu en 2020 puisqu'elle n'aura plus d'enfant à l'école. Mme Boulet va déposer la candidature de Mme Blanchard au Comité de parents. La soirée des bénévoles organisée par le Comité de parents à laquelle sera invitée Mme Blanchard aura lieu le 17 avril prochain.

- Projet éducatif (Suivi) (Information)

Mme Boulet nous informe que la dernière rencontre du comité-école a eu lieu le 6 février. Les enseignants et le personnel de soutien membres du comité consulteront leur collègue du 11 février au 14 mars afin de valider les orientations du projet éducatif. La prochaine rencontre aura lieu le 5 avril. La réalisation du projet éducatif suit le cours normal du calendrier. Il reste à produire le texte du projet éducatif afin de le déposer à la Commission scolaire le 1er mai. Notons que dans le cadre de la réalisation du projet, le personnel impliqué a été dégagé pour participer aux rencontres, ce qui a été grandement apprécié. Cela a été rendu possible grâce notamment à la contribution financière du programme de communauté d'apprentissage professionnel de la Fondation Chagnon qui a subventionné à 50 % les libérations des enseignants.

Les nouvelles orientations sont:

1. Développement de saines habitudes de vie
2. Interagir de façon harmonieuse
3. Favoriser la réussite scolaire

Notons que bien que certains objectifs spécifiques du précédent projet ne figurent pas dans le projet de cette année ne signifie pas qu'ils sont mis de côté. Au contraire, on nous assure que ce que l'on fait bien, par exemple la lecture, on va continuer de le faire. Le comité a plutôt décidé de prioriser les éléments sur lesquels il y a place à amélioration notamment les résultats en écriture et en mathématique.

- Spectacle de musique (20 juin 2019) (approbation)

Face à la popularité grandissante du spectacle de musique, Mme Boulet demande l'approbation du Conseil d'établissement pour fixer le coût du billet à 3\$ par personne. La vente de billet contribue notamment à renouveler les instruments de musique. De plus, 2 représentations seront offertes pour offrir la chance à un plus grand nombre de personne d'y participer. Ainsi, les élèves pourront faire une pratique générale le 19 juin et 2 représentations le 20 juin (une le matin et une l'après-midi). Cette proposition est adoptée à l'unanimité. **CE-670-18-19**

- Profil de la direction d'école (à faire aux 3 ans) (Consultation)

La Commission scolaire procède au 3 ans à une consultation sur les profils de direction scolaire dans le but d'assurer une saine gestion de la relève dans les écoles. Considérant que l'exercice a été réalisé il y a déjà 3 ans, le Conseil d'établissement est consulté pour connaître le type de gestionnaire qui correspond le mieux à l'école Saint-Jean. Les membres du comité d'établissement reconnaissent à l'unanimité que le fonctionnement actuel de l'école est apprécié. La gestion de l'école est en phase avec les besoins de la clientèle, des besoins des ressources enseignantes et professionnelles ainsi qu'avec les objectifs dictés par la Commission scolaire. Ainsi, les membres du Conseil d'établissement recommandent à la Commission scolaire de prévoir une ressource qui a un profil semblable avec la directrice actuelle pour éventuellement prendre la relève.

Voici le profil de compétences recherché :

- Innover dans le contexte de la clientèle de l'école;
 - Faire preuve de valeurs humaines;
 - Favoriser une ambiance de travail conviviale;
 - Être un leader positif et transformationnel (flexible, adaptatif et participatif);
 - Être à l'écoute des besoins du personnel et des élèves;
 - Faire preuve d'ouverture lorsqu'il y a des contextes plus difficiles;
 - Savoir s'ajuster avec des enseignants plus expérimentés et moins expérimentés;
 - Avoir de l'expérience et de l'ouverture pour nos classes GAER;
 - Être en concordance avec les valeurs de notre prochain Projet éducatif (bienveillance, engagement, plaisir et confiance);
 - Collaborer avec l'équipe et les parents;
 - S'adapter facilement (souplesse);
 - Avoir du plaisir au travail.
- État de la situation des groupes pour 19-20 (information)
Mme Boulet présente le portrait des groupes pour la rentrée 19-20. Ce portrait est officieux et devrait se préciser voir se confirmer au 1er mai 2019.
Les groupes se déclinent de la façon suivante:
3 groupes stables au préscolaire
5 classes au premier cycle (1re et 2e année)
2 classes par niveau de la 3e à la 6e année.
- Règles d'inscription 19-20 (Information)
Les critères d'inscription n'ont pas changé cette année. Toutefois, nous devrions avoir 3 classes de maternelle 4 ans à la prochaine rentrée. Les critères en vigueur s'appliqueront aux élèves admissibles.

8. **Mot du service de garde**

- Tarification 2019-2020 pour la surveillance du midi (Adoption)
Le service de surveillance du midi en est un qui se doit de s'autofinancer. Mme Guimont consulte le Comité d'établissement pour faire passer la tarification de 2,45\$ à 2,55\$ par jour. Cette augmentation permet entre autres d'assumer les frais relatifs à l'augmentation des salaires des éducatrices.
Proposé par Mme Guimont, appuyé par Mme Lessard.
CE-671-18-19
- Journées pédagogiques pour l'ouverture de la prochaine année scolaire (Adoption)
Mme Guimont consulte les membres du Conseil d'établissement sur l'ouverture du Service de garde au retour des vacances estivales. Elle recommande l'ouverture du Service dès le 26 août 2019. Ce service étant grandement apprécié des parents qui n'ont plus d'autres alternatives à cette période, les membres du Conseil adoptent la proposition à l'unanimité.
CE-672-18-19

9. **Mot des enseignants**

- Salon du livre (suivi)
Mme Lessard confirme l'intérêt marqué pour le Salon du livre. L'achalandage est en augmentation et l'événement connaît beaucoup de succès. Toutefois, pour des raisons logistiques notamment la

perte du gymnase pendant une journée complète, il est envisagé de déplacer le salon vers le Centre communautaire l'an prochain. Les parents membres du Conseil, sans remettre en question la pertinence de l'activité, soulignent l'envers financier associé à cette activité. Notons que les enfants qui repartent avec leurs parents sollicitent ces derniers à aller au salon et à faire l'achat des livres sélectionnés lors de leur visite avec la classe. Cela met beaucoup de pression sur les parents qui ressentent une certaine obligation à faire un achat. Le fait de changer l'endroit pourrait entre autres réduire l'achalandage puisque c'est plus facile de ne pas y aller. Il est recommandé de bien réfléchir aux différentes alternatives pour proposer un événement qui répondra aux besoins du partenaire (libraire), des parents, des enseignants, etc.

10. Mot des parents

Pas de message

11. Levée de l'assemblée

20h34

Prochaine rencontre 1er mai 2019

=====

Isabelle Plasse, présidente

Madeleine Boulet, directrice